

Les caractéristiques régionales du chômage en Belgique

par

V. VANDEVILLE (*)

Assistant au Centre Universitaire de l'Etat, Mons

1. Introduction

1.1. Lorsqu'on analyse l'évolution du chômage en Belgique, il convient d'en dégager notamment les dimensions régionales. En effet, en considérant le phénomène à l'échelon des différentes régions, on s'aperçoit combien les mouvements du chômage national recouvrent des disparités internes. Cette constatation n'est certes pas nouvelle pour le cas de la Belgique, mais étant donné d'une part, les différenciations tangibles qui se sont marquées au cours de ces dernières années et d'autre part, les impératifs d'un nouvel équilibre régional, il apparaît intéressant de reconsidérer la distribution géographique du chômage.

1.2. La présente étude vise à dégager les particularités régionales du chômage complet (à l'exclusion des chômeurs occupés par les pouvoirs publics). A cet effet, on peut supposer que l'ampleur et l'évolution du chômage d'une région soit expliquée par l'action de trois composantes :

- 1^o) une première composante cyclique refléterait les mouvements conjoncturels de l'activité économique au niveau national.
- 2^o) une deuxième composante représenterait l'influence des facteurs structurels régionaux, par exemple, la distribution ou le genre des activités installées dans la région.
- 3^o) un troisième ensemble de facteurs traduirait les aspects cycliques et la tendance au développement ou au ralentissement des activités économiques dans les diverses régions.

1.3 L'analyse porte exclusivement sur les chômeurs complets recensés en fin de mois pour la période s'étendant de janvier 1957

(*) *Nos remerciements s'adressent à M. le Professeur J. Waelbroeck et à MM. A. Dramais et Y. Guillaume dont la collaboration et les conseils ont permis la réalisation de cette étude.*

$C_j = 1$ signifie qu'à l'année zéro, le taux de chômage de la région j est égal au taux national, si l'élasticité vaut l'unité.

$R_j = 1$ définit la concordance des mutations cycliques.

Les écarts observés dans les valeurs des paramètres de la régression par rapport à ces normes constitueront des critères d'interprétation des trois composantes régionales.

3. Résultats

Pour chaque province, nous avons testé 5 régressions pour des valeurs de n_j posées à 2, 1, 0, -1, -2 trimestres. Nous avons retenu ensuite l'équation correspondant à l'effet de synchronisation le plus adéquat.

3.1. Il ressort des tableaux I et II :

— que la diffusion du chômage dans l'espace semble se réaliser d'une manière uniforme étant donné que pour toutes les provinces, le meilleur ajustement est donné pour $n_j = 0$.

TABLEAU I

\bar{R}^2 Pour les différentes valeurs de n_j

n_j en trimestres	2	1	0	-1	-2
Anvers	0,959	0,974	0,979	0,957	0,939
Brabant	0,924	0,957	0,985	0,978	0,962
Flandre Occidentale	0,951	0,971	0,989	0,974	0,951
Flandre Orientale	0,968	0,986	0,994	0,971	0,948
Hainaut	0,753	0,848	0,925	0,905	0,857
Liège.....	0,862	0,937	0,971	0,928	0,879
Limbourg.....	0,813	0,867	0,923	0,902	0,879
Luxembourg	0,894	0,908	0,933	0,895	0,869
Namur	0,919	0,940	0,962	0,943	0,923

TABEAU II
Coefficients de régression

	Constante	α_j	t	t ²	Q ₂	Q ₃	Q ₄
Anvers	0,2092	0,8929 (21,3818)	-0,0011 (-0,6998)	-0,0001 (-3,2519)	-0,0388 (-2,9831)	-0,0473 (-3,5607)	-0,0085 (-0,6766)
Brabant	-0,0378	0,9134 (29,9731)	-0,0007 (-0,6372)	-0,0001 (-2,7885)	0,0079 (0,8335)	0,0242 (2,4991)	0,0026 (0,2855)
Flandre Occidentale	0,2241	0,9290 (30,9753)	0,0035 (3,1314)	-0,0002 (-7,3431)	-0,0641 (-6,8694)	-0,1054 (-11,0534)	-0,0038 (-0,4180)
Flandre Orientale	0,1243	1,0274 (44,9280)	-0,0007 (-0,8225)	-0,0001 (-5,1649)	0,0195 (2,7397)	0,0231 (3,1771)	0,0016 (0,2287)
Hainaut	-0,2775	0,9725 (21,8420)	0,0105 (6,3689)	-0,0000 (-0,6285)	0,0428 (3,0876)	0,0456 (3,2243)	0,0034 (0,2560)
Liège	-0,3014	1,0984 (33,9764)	0,0041 (3,4413)	0,0002 (6,3584)	0,0503 (5,0052)	0,0667 (6,4849)	0,0123 (1,2635)
Limbourg	-0,2158	1,2374 (18,7897)	-0,0003 (-0,1332)	0,0001 (2,3312)	0,0100 (0,4885)	0,0130 (0,6188)	-0,0048 (-0,2399)
Luxembourg	-0,5524	1,3012 (17,2969)	0,0029 (1,0302)	0,0001 (1,3773)	-0,1757 (-7,5090)	-0,1145 (-4,7867)	-0,0257 (-1,1346)
Namur	0,1702	0,7152 (21,2388)	-0,0082 (-6,6003)	0,0002 (7,9394)	-0,0380 (-3,6309)	-0,0365 (-3,4047)	-0,0166 (-1,6382)

Les valeurs de la variable t figurent entre parenthèses.

— qu'au seuil 5 %, l'élasticité α_j est significativement supérieure à l'unité pour les trois provinces suivantes :

Luxembourg	: 1,301
Limbourg	: 1,237
Liège	: 1,098

— l'existence d'un groupe de 4 provinces qui se distinguent par une sensibilité conjoncturelle plus faible :

Flandre Occidentale	: 0,929
Brabant	: 0,913
Anvers	: 0,893
Namur	: 0,715

— que les provinces de Flandre Orientale et du Hainaut ne sont pas anormalement sensibles, leur élasticité pouvant être considérée comme égale à l'unité :

Flandre Orientale	: 1,027
Hainaut	: 0,973

Une première conclusion se dégage de cette analyse : il semble que les niveaux particulièrement élevés des élasticités affectent les régions où l'on enregistre des taux d'accroissement du produit intérieur inférieurs à la croissance du produit intérieur global. Relevons toutefois la situation particulière de Namur qui ne confirme pas une telle relation.

Dans ces conditions, des fluctuations du volume total du chômage donnent naissance à des effets inégaux selon les régions, effets dont les intensités seront d'autant plus marquées que l'évolution économique est caractérisée par une expansion plutôt modérée.

3.2. L'introduction de la composante structurelle demande au préalable quelques commentaires quant à la valeur des coefficients qui la composent :

- 1^o) pour toutes les provinces, les termes constants $\log C_j$ diffèrent de zéro au degré de confiance de 95 %. L'effet de structure s'avère donc être un élément décisif dans l'explication du chômage régional.
- 2^o) la contribution négligeable de la variable temps sur l'évolution du chômage pour certaines régions.

Nous avons calculé les valeurs de la composante structurelle

$$S_{jt} = 10^{\log C_j} + \beta_j t + \gamma_j t^2.$$

Les données, début et fin de période, sont reprises ci-dessous. \bar{S}_{jt} correspond à la moyenne de la composante au cours de la période et peut être considéré comme un indicateur du niveau du chômage structurel.

	t = 1	t = 44	\bar{S}_{jt}
Anvers.....	1,6142	0,9092	1,2600
Brabant	0,9150	0,5501	0,7827
Flandre Occidentale	1,6880	0,9707	1,3629
Flandre Orientale	1,3290	0,7971	1,1226
Hainaut	0,5407	1,5413	1,0058
Liège	0,5046	1,8990	0,9817
Limbourg	0,6082	0,9117	0,7119
Luxembourg	0,2823	0,5535	0,3287
Namur	1,4526	1,5134	1,2524

En considérant l'évolution passée, on note deux tendances opposées qui incitent à distinguer deux groupes caractéristiques. C'est ainsi qu'on voit apparaître une nette aggravation dans les régions du Luxembourg, Hainaut, Liège et Limbourg. En revanche, les provinces d'Anvers, du Brabant, de Flandre Occidentale et Orientale se trouvent favorisées dans leur ensemble.

3.3. L'optique de décomposition du chômage régional nous conduit maintenant à examiner la composante cyclique régionale R_{jt} . Etant donné que celle-ci résulte du cumul d'un grand nombre d'éléments, il aurait été difficile de la représenter sous une forme analytique bien précise. Aussi a-t-on posé que les résidus obtenus par différence entre les séries réelles et la valeur fournie par les produits des deux premiers mouvements définis lors du schéma d'analyse, peuvent en exprimer les caractéristiques. Et puisque l'on s'intéresse à l'ampleur de ce facteur résiduel, il est intéressant sur ce point de considérer les valeurs des variances résiduelles obtenues.

Limbourg	0,21196	10^{-2}
Luxembourg	0,27657	10^{-2}
Hainaut	0,96881	10^{-3}
Anvers	0,85222	10^{-3}
Namur	0,55426	10^{-3}
Liège	0,51081	10^{-3}
Brabant	0,45382	10^{-3}
Flandre Occidentale	0,43962	10^{-3}
Flandre Orientale	0,25556	10^{-3}

Le tableau ci-dessus fait apparaître que les provinces de Limbourg et de Luxembourg se détachent nettement par une composante particulièrement importante et qui rend compte en fait de leur degré de dépendance respectif à l'égard des industries extractives et de l'agriculture. Les provinces d'Anvers, de Hainaut et de Brabant se caractérisant par les structures économiques les plus diversifiées

du pays, on aurait pu s'attendre à ce que les variances soient les plus faibles. L'analyse ne semble pas corroborer cette explication. Ces réserves émises quant à la portée des résultats sont imputables non seulement à la nature de la composante cyclique régionale, mais également au domaine d'investigation de cette étude, qui ne considère qu'un aspect du phénomène, à savoir le chômage complet.

Conclusion

Il semble que l'on puisse dégager de cette analyse que la politique pratiquée par les pouvoirs publics en vue de réaliser un haut niveau général de l'emploi, n'a pas atténué les disparités régionales du chômage, mais plutôt modifié la localisation du chômage des régions flamandes vers les régions wallones. En fait, il ressort que la distribution spatiale du chômage constitue un des facteurs moyens dans l'explication du phénomène et qu'une politique de l'emploi sans considération des modifications de structure, que l'on retrouve aussi bien dans les régions en déclin ou en expansion, ne sortirait pas d'effets satisfaisants aux déséquilibres régionaux du marché du travail.

ANNEXE I

Potentiel de main-d'œuvre (Source INAMI)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Anvers	331.701	337.169	338.829	346.443	346.409	354.895	359.278	366.396
Brabant	446.643	455.458	451.391	467.236	464.211	481.315	498.231	506.396
Flandre Occidentale	233.389	233.077	235.470	235.606	236.155	240.738	221.669	222.330
Flandre Orientale	293.791	293.409	292.198	295.775	293.776	301.002	302.921	305.667
Hainaut	278.294	271.083	262.162	264.540	267.674	280.457	301.759	301.836
Liège	221.812	221.527	213.844	220.464	222.382	229.872	232.037	231.645
Limbourg	102.711	106.542	108.295	112.790	115.590	123.589	127.283	131.335
Luxembourg	23.665	24.034	24.031	24.194	27.651	28.047	28.178	28.377
Namur	50.811	50.935	50.445	51.949	52.588	53.768	54.799	55.183
Royaume	1.982.817	1.993.234	1.976.665	2.018.997	2.026.436	2.093.683	2.126.515	2.149.165

ANNEXE II

Taux mensuel moyen

	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Anvers	5.22	7.84	8.27	6.44	4.97	3.76	3.29	2.72	2.61	2.40	3.11
Brabant	3.50	4.28	5.26	4.37	3.44	2.67	2.13	1.75	1.75	1.79	2.41
Flandre Occidentale .	5.77	8.16	9.81	7.91	6.22	4.91	3.86	3.06	3.35	3.19	3.82
Flandre Orientale	5.66	8.67	8.96	7.45	5.85	4.43	3.37	2.64	2.80	2.69	3.70
Hainaut	2.41	3.33	4.30	4.75	3.79	3.12	2.72	2.46	3.13	3.85	5.28
Liège	2.54	4.16	4.94	4.56	3.67	3.09	2.88	2.57	3.12	4.55	6.66
Limbourg	3.73	5.20	5.76	5.99	4.62	3.45	2.94	2.15	2.34	3.14	5.79
Luxembourg	1.61	2.54	2.72	3.01	2.21	1.60	1.24	1.15	1.29	1.49	2.73
Namur	3.74	4.47	4.37	4.37	3.57	2.83	2.52	2.26	2.46	2.79	3.98
Royaume	4.11	5.87	6.65	5.73	4.51	3.51	2.92	2.41	2.60	2.86	3.97

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. F. BRECHLING : " Trends and cycles in British regional unemployment ", *Oxford Economic Papers*, March 1967.
2. E.G. GILPATRICK : *Structural unemployment and aggregate demand : a study of employment and unemployment in the U.S.A., 1948-1964*, Johns Hopkins Press, 1966.
3. R. LEROY : *Signification du chômage belge*, OBAP, 1962.
4. F.R. OLIVER : " Inter-regional migration and unemployment 1951-1961 ", *Journal of the Royal Statistical Society*, 1964.
5. A.W. PHILLIPS : " The relation between unemployment and the rate of change of wage rates in the U.K., 1861-1957 ", *Economica*, November 1958.
6. A.P. THIRLWALL : " Regional unemployment as a cyclical phenomenon ", *Scottish Journal of Political Economy*, June 1966.
7. F. THYS et L. MORISSENS : *Un modèle partiel du chômage et de l'emploi*, DULBEA, juillet 1969.

